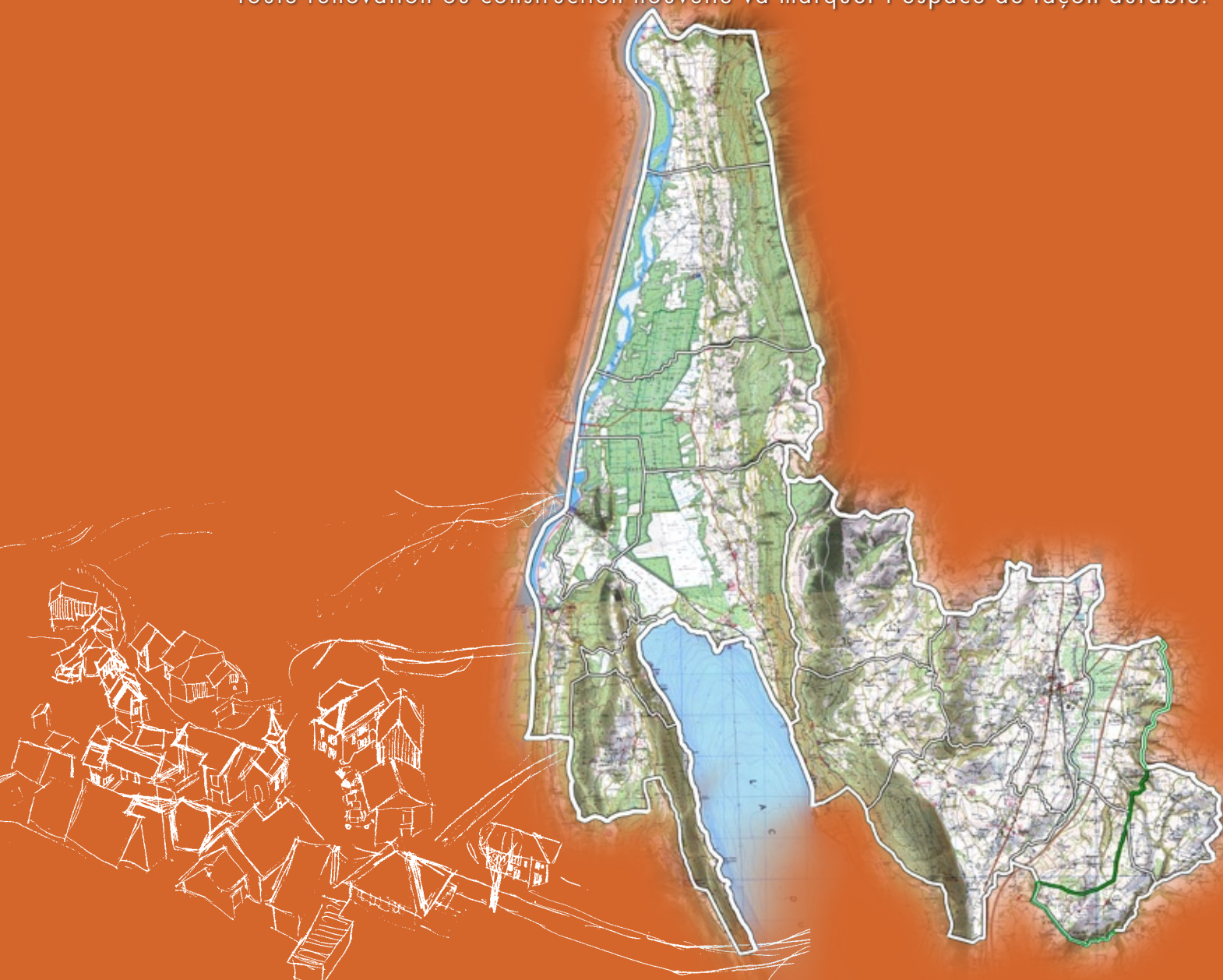


CAHIER D'ARCHITECTURE DE CHAUTAGNE – ALBANAIS

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



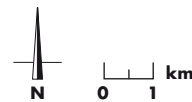
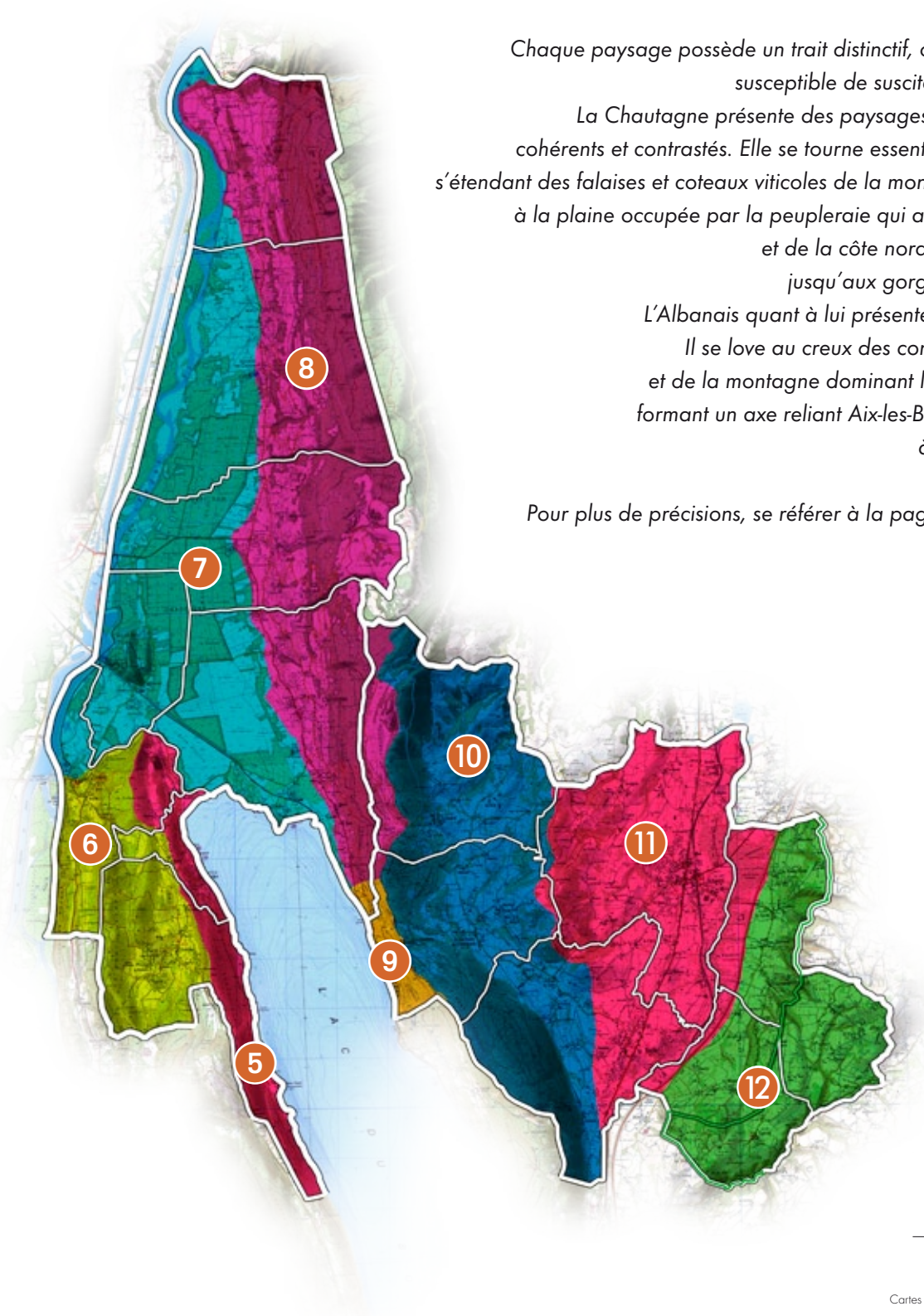
Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté.

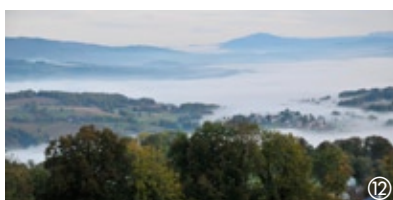
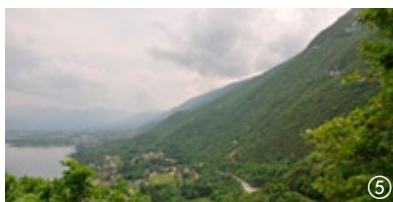
La Chautagne présente des paysages très ouverts et ensoleillés, cohérents et contrastés. Elle se tourne essentiellement vers le couchant, s'étendant des falaises et coteaux viticoles de la montagne qui la borde à l'est, à la plaine occupée par la peupleraie qui annonce le Rhône à l'ouest, et de la côte nord du lac du Bourget au sud jusqu'aux gorges du Val de Fier au nord.

L'Albanais quant à lui présente des paysages très variés. Il se love au creux des contreforts des Bauges à l'est et de la montagne dominant le lac du Bourget à l'ouest, formant un axe reliant Aix-les-Bains et ses environs au sud à la Haute-Savoie au nord.

Pour plus de précisions, se référer à la page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3331 OT, 3332 OT, 3432 OT et 3431 OT
réduites à l'échelle 1 : 250 000
© IGN - Mise à jour 2007 - Autorisation n° 9100
Copie et reproduction interdites



Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.

5 - Chaîne du Mont de la Charve

Le versant est de la chaîne de l'Épine, au droit du mont de la Charve, constitue un territoire abrupt et boisé, tombant dans le lac du Bourget. Ce front paysager contribue à révéler des signaux architecturaux tels l'abbaye d'Hautecombe, le château de Saint-Gil, la chapelle du Mont-du-Chat. L'habitat est organisé en petits bourgs et hameaux traditionnels de caractère, juchés sur des replats ou les pieds dans l'eau. De ces hameaux, un tissu lâche de résidences individuelles se diffuse lentement, en lien avec la situation panoramique et la route touristique du tour du lac.

6 - Mont Landard

Formant l'extrémité nord de la chaîne de l'Épine, ce territoire qui ferme le paysage du sud de la Chautagne présente des paysages ruraux où dominent des pâturages bocagers et des prés-bois. Tandis que le flanc est plongeant vers le lac exhibe une vaste étendue forestière, des vallons intérieurs abritent des campagnes et parfois des marais. Bourgs et hameaux, historiquement installés à flanc de vallon ou en ligne de crête, présentent un développement diffus qui se déploie lentement.

7 - Plaine de Chautagne

Ce paysage ouvert est une vaste plaine alluvionnaire étirée au nord. Aux confins est et sud s'échelonnent quatre motifs paysagers humides (fleuve, canal, lac et marais), tandis que l'intérieur se partage entre trois motifs végétaux (forêt spontanée, peupleraie de culture et campagne céréalière). Le parcellaire du territoire est très dessiné. En émergent très lisiblement, les traversées biaisées des voies routières et ferroviaire et les reliefs isolés tels le mollard de Vions et le rocher de Châtillon. L'habitat humain, plutôt rural et pavillonnaire, installé à l'est et au sud, regroupé près des berges ou le long des voies de transit, demeure modéré.

8 - Coteaux de Chautagne

Ce territoire de coteaux présente une variété de paysages ruraux traditionnels où dominent vignes, cultures vivrières et pâturages en terrasse et piémont, et forêt en approche des crêtes. L'habitat est constitué de bourgs en pied de coteaux, et de hameaux à mi-pente ou sur les terrasses, autour desquels apparaît un développement résidentiel diffus tendant à relier entre eux les bourgs ou à miter les zones agricoles. Sous le mont Clergeon et la montagne de Cessens, le dégagement visuel sur la plaine forme un belvédère naturel.

9 - Mont de Corsuet

Cette unité paysagère occupe le même flanc occidental, mais au droit du mont de Corsuet, le talus se raidit fortement et la corniche rocheuse expose un aspect plus minéral. Étroitement bordé entre lac et falaise, l'espace semi-ouvert n'offre à l'habitat que l'opportunité de la pente relativement adoucie d'un éboulis à Brison-les-Oliviers. La vigne et quelques plantations méditerranéennes (olivier, figuier...) trouvent ici un micro-climat favorable. La forêt colonisant les pentes non exploitées domine toutefois, ponctuellement éclipsée par les infrastructures routière et ferroviaire.

10 - Coteaux de l'Albanais

Ce territoire offre en amont une variété de paysages ruraux traditionnels de moyenne montagne. Tandis que les bois occupent généralement les parties sommitales, les grands pâturages et labours dégagent de larges perspectives sur un relief doucement vallonné. L'habitat reste relativement concentré dans les villages historiquement installés à mi-pente, comme Cessens, ou en pleine combe, comme Saint-Germain-la-Chambotte. Au sud, dès La Biolle, la proximité de l'agglomération aixoise et des grandes voies de communication entre Chambéry et Annecy apporte une image plus urbaine.

11 - Plaine de la Deisse

Cette plaine alluviale offre de doux reliefs propices aux cultures, à la prairie, à des milieux humides ; tandis que la Deisse et son cordon boisé humide borde le territoire à l'est. La traversée par de grands axes historiques de circulation, et la position stratégique du bourg d'Albens au carrefour de ceux-ci, contribuent au développement urbain de la contrée à la fois le long de ces axes, et de manière plus diffuse sur les pentes entourant les agglomérations, ainsi qu'à l'établissement de bâtiments d'activités artisanales ou industrielles.

12 - Contreforts de la montagne de Bange

Recouvrant un ensemble de collines et d'interfluvies molassiques s'amortissant vers la rivière de la Deisse, ce territoire doit son homogénéité à un paysage bocager de pâturages et de cultures céréalières dominant, repoussant la forêt sur les pentes les plus abruptes (gorge du Sierroz...), en ripisylve (nant de la riselière...) ou en sommet de colline (butte d'Épersy). L'habitat réparti en petits bourgs, villages et hameaux à caractère rural, semble résister à la pression urbaine, sauf à proximité de l'agglomération aixoise où elle prend généralement la forme d'un étalement pavillonnaire diffus ou cristallisé autour de noyaux anciens.



Mappe sarde - 1732 - La Chambotte

Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux présentent un patrimoine de qualité. La physionomie des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.



La croissance des villages : l'apparition des bourgs

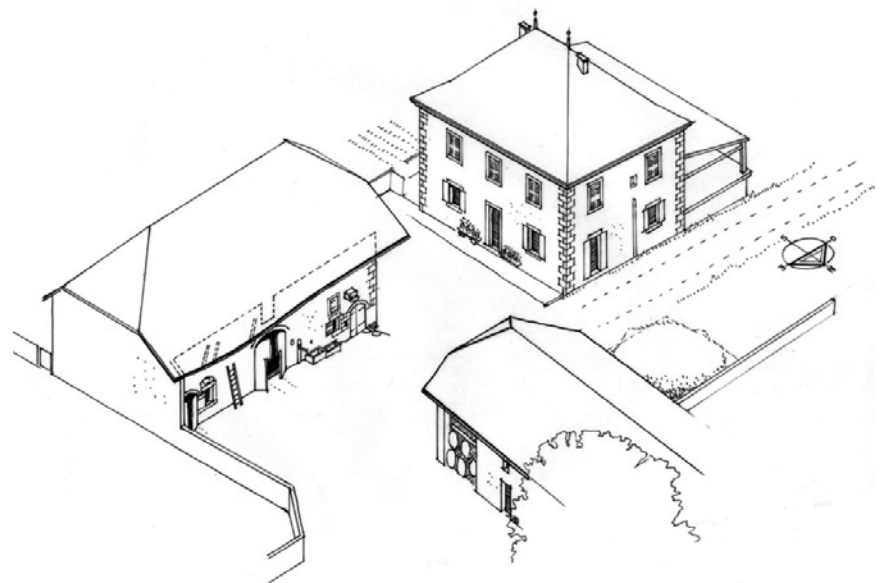
Les hameaux et villages de Chautagne et de l'Albanais se situent, sauf lorsqu'un axe de communication " majeur " le nécessite, sur les coteaux dominant les marais, à proximité des ressources en eau et des terroirs propices à la mise en valeur des terres par l'agriculture (cultures de céréales, élevage, arboriculture, viticulture).

La préservation de ces ressources préside aux modalités de la croissance des hameaux. La densité, l'imbrication des propriétés, le développement des exploitations par extensions, parfois complexes, des bâtiments existants en constituent la traduction.

Mais d'autres enjeux conduisent parfois à des installations dans des sites originaux. Le village de La Chambotte est lové dans une combe calcaire à proximité immédiate de la crête de la montagne dominant à la fois l'Albanais et la Chautagne. Son implantation liée à la présence d'un col est très contrainte mais est rendue possible par des affleurements d'eau... La Chambotte a constitué durant un temps le point de passage obligé pour rejoindre la Chautagne depuis Aix-les-Bains par voie terrestre.

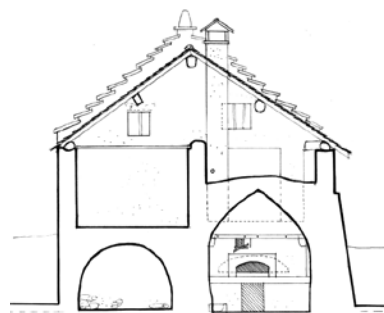
Albens et Chanaz : les portiers du territoire

Situés sur d'anciennes frontières et aujourd'hui sur des limites administratives, le développement de ces deux bourgs est essentiellement lié au passage ; ils se déploient donc en regard des principaux axes de communication tout en se prémunissant des risques naturels. Ainsi Chanaz s'est développé plutôt en balcon, du côté gauche du canal de Savière, délaissant la rive droite sujette aux inondations... À Albens, la ville récente s'est structurée en fonction des axes principaux et de l'intersection distribuant Aix-les-Bains, Rumilly et Annecy. Le voyageur considérant les pas de portes pourrait même ne pas entrevoir l'église et l'essentiel du bourg situés juste au-dessus de cet espace fondateur...



Chindrieux

Une identité reconnue : le bâti traditionnel



Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres à la Chautagne et à l'Albanais. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.

De l'usage des matériaux locaux

Les bâtiments sont érigés à l'aide des matériaux disponibles in situ ; pour autant, cette disponibilité n'engendre pas toujours l'usage... ce dernier est aussi le fait d'opportunités, de savoir-faire, de mode... Ainsi, sur les coteaux occidentaux de l'Albanais, les constructions sont principalement en calcaire et en molasse. En revanche, les bâtiments en pisé sont plus rares bien que le matériau soit présent ; ils résultent d'une exploitation ponctuelle des poches à pisé.

Sur la Chautagne, à proximité de la peupleraie, la molasse est le matériau de prédilection, mais sa mise en œuvre résulte d'une connaissance fine de son rapport aux conditions climatiques. La base des élévations est en calcaire pour résister aux infiltrations et limiter la remontée d'eau par capillarité, et la molasse est ensuite utilisée jusqu'au sommet ; un enduit à la chaux la recouvre pour la protéger des intempéries. Elle n'apparaît, brute mais finement travaillée, qu'à l'abri des débords de toiture.

Enfin, l'usage de la molasse diminue dès que l'on monte un peu sur les coteaux. Ceux de Chautagne accueillent des celliers, parfois en nid d'aigle, dont seule la couverture en ardoise déroge au tout calcaire.

De manière générale, les toitures sont en ardoise, mais on sent une immixtion de la tuile par l'ouest.

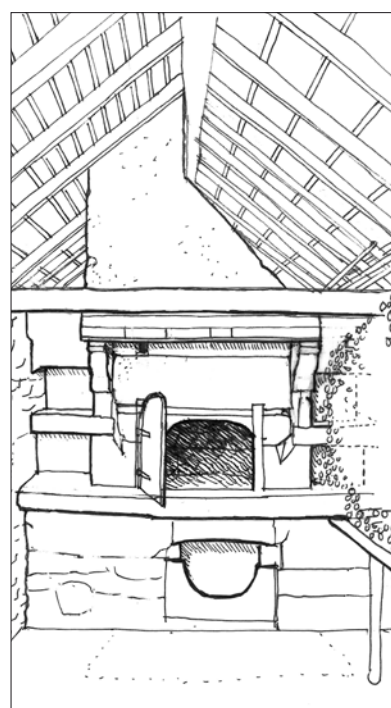
De la distinction des espaces en façade

Les fermes de l'Albanais sont allongées ; elles comprennent dans un même bâtiment l'habitation et l'exploitation. Ces deux espaces ne font pas l'objet du même traitement ; ainsi, la partie habitation est souvent enduite à la chaux avec des décors en trompe-l'oeil qui mettent en valeur les chaînages d'angles mais aussi les encadrements des portes et des fenêtres. La partie exploitation, qui comprend étables et granges est "moins bien traitée", les murs sont à peine enduits et les matériaux destinés aux encadrements sont moins travaillés. Enfin, les lieux de stockage destinés à être ventilés sont bardés de bois.

L'ensemble trouve son unité par la toiture au volume important qui servait à stocker le foin sur toute la longueur du bâtiment.

De l'usage du relief

Dès qu'elle se présente, la pente est mise à profit pour permettre la desserte aisée de chaque niveau du bâtiment et les bâtiments sont donc principalement orientés perpendiculairement aux courbes de niveaux.





Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Implanter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire consi-

dérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permettent de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.

Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter, dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

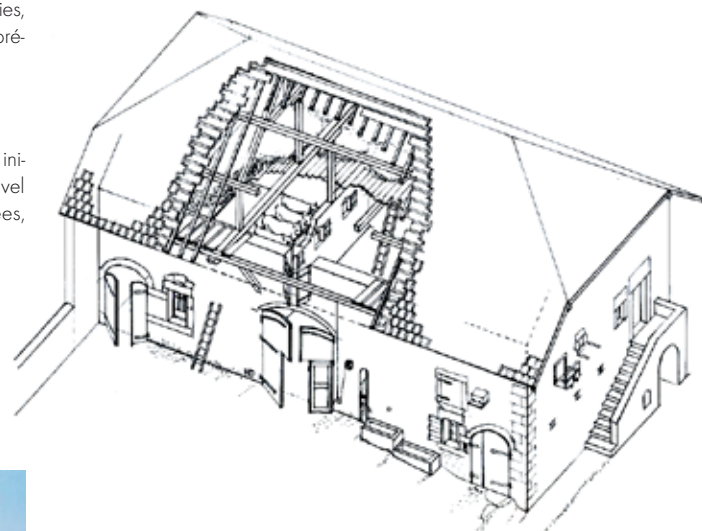
Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...



Chindrieux



À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes conseillers et des Communautés de communes de Chautagne et du canton d'Albens (CCC et CCCA). Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur,
peut vous donner des conseils gratuitement
afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide du Conseil général
afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.
N'hésitez pas à le consulter.**

Communauté de communes de Chautagne

Lieu-dit Saumont - 73310 Ruffieux

Tél. 04 79 54 51 08

Communauté de communes du canton d'Albens

Place de l'Église - 73410 Albens

Tél. 04 79 63 06 99

Adressez-vous à votre mairie

Albens : Tél. 04 79 54 17 59

Cessens : Tél. 04 79 63 10 10

Chanaz : Tél. 04 79 54 57 50

Chindrieux : Tél. 04 79 54 20 36

Conjux : Tél. 04 79 54 25 40

Épersy : Tél. 04 79 54 93 05

La Biolle : Tél. 04 79 54 76 06

Mognard : Tél. 04 79 54 92 65

Motz : Tél. 04 79 63 71 70

Ruffieux : Tél. 04 79 54 27 35

Saint-Germain-la-Chambotte : Tél. 04 79 63 11 80

Saint-Girod : Tél. 04 79 54 17 65

Saint-Ours : Tél. 04 79 54 91 87

Saint-Pierre-de-Curtille : Tél. 04 79 54 25 48

Serrières-en-Chautagne : Tél. 04 79 63 70 13

Vions : Tél. 04 79 54 29 05

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Henri COLLANGE, architecte conseiller.

Architectes : Loup & Menigoz - Christian DREVET